

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Maryse Talbot

<https://www.cadre21.org/membres/c819f9a4826b5ed3a843c582>

Date d'obtention : 2020-10-26 15:55:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'une situation de sextage est portée à l'attention d'un intervenant scolaire, on doit tenir compte des circonstances entourant la situation. Si celle-ci a des répercussions au scolaire, la trousse doit être utilisée et la grille complétée.

Celle-ci permet de constater les faits sans avoir à consulter les images du cellulaire et permet de respecter l'intégrité physique et psychologique de l'élève.

Cela permet également de comprendre la dynamique de la situation et les motivations derrière le geste: malveillant ou non.

En appliquant ces étapes, l'intervenant est en mesure de déterminer l'implication et les rôles de chacun dans la situation.

La grille bien complétée permettra à l'intervenant de mieux guider les interventions requises auprès des élèves.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que chaque cas est unique et présente des stratégies d'interventions diverses. La trousse permettra d'aider dans le choix d'intervention requise pour le type de situation auquel nous sommes confrontée comme intervenant.

Les rôles de chacun doivent être bien respecté, qu'est-ce qui appartient au scolaire, au parent et à la police afin d'aider le jeune et ne pas nuire au processus judiciaire.

Que l'application adéquate des outils de la trousse peut être rassurante pour l'élève et amener à la confiance. Le lien de confiance étant renforcé par la procédure permettra de mieux aider l'élève touché par une telle situation.

Que le suivi préventif de la police auprès des jeunes est important même quand l'intention n'est pas malveillante.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Le moment où l'on complète la grille avec la victime. L'approche doit être bienveillante mais rigoureuse afin de bien accueillir l'élève dans ce qu'il vit sans nuire au processus judiciaire et sans qu'il ne se sente coupable de la situation.

Il faut être en mesure de voir si la victime aura besoin d'un soutien professionnel afin de l'aider à traverser cette épreuve.

La notion de confidentialité est également un défi dans une école. Même si on met tout en place pour que celle-ci soit respectée, le monde adolescent difficile à contrôler à ce niveau.